

Chamboulive, le 13 octobre 2020

## Déploiement de la fibre optique par SFR FTTH : près de 8 900 foyers deviennent éligibles sur le territoire de Tulle agglo

Aujourd'hui, Guillaume Fauré, Délégué Régional Sud-Ouest Altice France-SFR, Michel Breuilh, Président de Tulle agglo, Betty Dessine, Maire de Chamboulive, Jean-François Labbat, Vice-Président en charge de la Dynamique territoriale et des Relations avec les Communes et Mathieu Doligez, Secrétaire Général de la Préfecture de la Corrèze, sont réunis pour inaugurer le réseau et dresser un bilan du déploiement de la fibre sur le territoire de Tulle agglo.

### Une action coordonnée de l'Etat, Tulle agglo et SFR

Véritable enjeu pour la compétitivité, le développement et l'attractivité des territoires, le déploiement du Très Haut Débit est incontournable afin de résorber la fracture numérique. Il permet ainsi aux zones rurales de ne pas être en marge d'une avancée technologique cruciale pour le maintien et le développement de l'emploi et des entreprises locales

Ainsi le 4 juillet 2019, l'Etat, Tulle agglo et SFR ont signé une convention pour le déploiement de la fibre dans les **26 000 logements et locaux professionnels de 35 communes\*** de l'agglomération de Tulle. Cette dernière répondait à l'objectif partagé des signataires d'offrir, aux cours des prochaines années, un accès à la fibre aux particuliers et aux entreprises leur permettant de bénéficier de services numériques complets et innovants.

Pour répondre aux attentes du Gouvernement, SFR a pris des engagements sur le fondement de l'article L.33-13 du Code des Postes et des Communications Électroniques sur les zones AMII<sup>1</sup> qui totaliseront, sur l'ensemble du territoire national, **2,6 millions de prises fibre à déployer en zone moyennement dense d'ici à la fin 2020.**

### Le bilan du déploiement de la fibre

C'est SFR FTTH, filiale du Groupe Altice France, spécialisée dans la conception, la construction et l'exploitation de réseaux et d'infrastructures de télécommunications qui est en charge du déploiement de la fibre sur Tulle agglo.

Les travaux de déploiements se sont poursuivis durant le confinement, dans la mesure du possible et dans le respect des règles en vigueur pour la protection des salariés, grâce à l'implication des équipes SFR FTTH et de ses sous-traitants.

Ainsi, au 1<sup>er</sup> novembre, ce sont **près de 8 900 logements et locaux professionnels qui seront éligibles à la fibre** sur le territoire de Tulle agglo et pourront bénéficier de la vitesse et de la performance de la fibre.

---

<sup>1</sup> Appel à Manifestation d'Intention d'Investissement

Parmi ces déploiements, près de 6000 prises ont été construites de bout en bout ces 18 derniers mois. Un aboutissement rendu possible grâce à la dynamique de SFR FTTH et de ses sous-traitants qui ont mobilisé jusqu'à 15 équipes de techniciens, en simultané, sur le territoire de Tulle agglo. Ces logements et locaux professionnels sont situés dans les communes de : Beaumont, Chamboulive, Lagraulière, Pierrefitte, Seilhac, Saint-Clément, Saint-Jal et Tulle.

L'infrastructure du réseau de fibre optique ainsi déployée est composée de **6 Nœuds de Raccordement Optique (NRO) déjà posés et en service** et de **94 armoires de rue ou Points de Mutualisation (PM) répartis sur les communes du territoire.**

Avant la fin de l'année, **plus de 6 000 logements et locaux professionnels supplémentaires** devraient, à leur tour, être rendus éligibles à la fibre dans plusieurs communes de Tulle agglo, parmi lesquelles : Chameyrat, Chanteix, Cornil, Favars, Saint-Hilaire-Peyroux, Saint-Mexant, Saint-Germain Les Vergnes, Chanac Les Mines, Ladignac sur Rondelle, Lagarde Marc La Tour, Laguenne sur Avalouze, Le Chastang, Pandrignes, Sainte-Fortunade.

## GUIDE PRATIQUE

### Qu'est-ce que la fibre optique ?

La fibre optique est un fil de verre plus fin qu'un cheveu, qui conduit la lumière. Le signal lumineux injecté dans la fibre peut fournir de très grandes quantités de données, à la vitesse de la lumière, sur des milliers de kilomètres. A cette vitesse, il est possible de faire sept fois et demi le tour de la Terre en seulement une seconde !

### En quoi la fibre diffère-t-elle de l'ADSL ?

Dernière technologie adoptée par les fournisseurs d'accès à Internet, la fibre optique ne nécessite pas de ligne téléphonique, contrairement à l'ADSL, puisque les informations transitent par un câble. L'ADSL présente un défaut majeur : son signal s'affaiblit au fur et à mesure que le nœud de raccordement s'éloigne, ce qui limite les débits. La fibre optique, elle, offre des débits quasiment illimités jusqu'à 1Gbit/s contre 20 Méga pour l'ADSL.

### Quelles sont les performances de la fibre ?

Avec près de 7 écrans connectés par foyer (du smartphone à la télévision connectée en passant par les PC et tablettes) et avec l'accroissement des services et de l'audiovisuel en ligne, la demande de débits explose. La fibre, grâce aux débits de plus en plus performants qu'elle propose, constitue la meilleure technologie pour répondre à cette demande et offre aux particuliers comme aux entreprises, une expérience exceptionnelle leur permettant de profiter au quotidien du meilleur du numérique et des contenus en simultané.

Technologie ultra moderne, la fibre propose des débits parmi les plus élevés du marché, permettant de répondre à l'explosion des usages, aux services toujours plus innovants et à la convergence des contenus.

Avec la fibre, vous pouvez :

- ▶ Télécharger un film (700 Mo) en 7 secondes (contre 5 minutes en Adsl) ou une série de 10 épisodes (5000 Mo) en 50 secondes (contre 45 minutes en Adsl)
- ▶ Jouer en réseau et prenez vos adversaires de vitesse
- ▶ Mettre en ligne une centaine de photos en 5 secondes (contre 3 minutes en Adsl)
- ▶ Transformer votre TV en écran de cinéma

### Comment équiper son logement ?

- **En habitat collectif** (copropriété ou bailleur), une convention d'opérateur d'immeuble doit être signée avec SFR FTTH pour autoriser l'installation d'un point de raccordement dans les parties communes. Cet équipement des parties communes de l'immeuble est réalisé aux frais exclusifs de l'opérateur, cela ne coûte rien aux habitants. Le raccordement final de chaque logement se réalise ensuite, à la prise d'abonnement auprès de l'opérateur commercial.
- **En maison individuelle**, la convention d'opérateur d'immeuble n'est pas requise : le raccordement du pavillon est réalisé après abonnement, à partir d'un boîtier situé dans la rue (généralement dans une chambre en voirie ou sur un poteau) et destiné à desservir un ou plusieurs pavillons. En principe, le pavillon est raccordé techniquement selon le même mode que le réseau téléphonique (soit souterrain, soit aérien). Il n'y a pas de frais de mise en service sauf si des travaux particuliers d'aménagement sur la propriété privée s'avèrent nécessaires pour ce raccordement (par exemple l'installation d'un fourreau dans le jardin), ceux-ci sont à la charge du propriétaire.

Pour suivre le déploiement de la fibre, rendez-vous sur : <https://cartefibre.arcep.fr>

*\* Les communes de Tulle agglo concernées par la convention : Les Angles sur Corrèze, Bar, Beaumont, Chamboulive, Chanteix, Le Chastang, Corrèze Espagnac, Eyrein, Ladignac sur Rondelle; Lagarde Marc la Tour, Lagraulière, Orliac de Bar, Pandrignes, Pierrefitte, Saint Clément, Sainte Fortunade, Saint Jal, Saint Martial de Gimel, Saint Paul, Saint Salvadour, Seilhac, Vitrac sur Montane, Chameyrat, Chanac les Mines, Cornil, Favars, Gimel les Cascades, Laguenne sur Avalouze, Saint Germain les Vergnes, Saint Hilaire Peyroux, Saint Mexant, Saint Priest de Gimel, Naves et Tulle.*

*\*\*Un Nœud de Raccordement Optique (NRO) est, dans un réseau de desserte par fibre optique, le lieu où sont installés les équipements actifs nécessaires au dialogue avec les équipements de terminaison présents chez les utilisateurs d'une ou de plusieurs villes ou plus largement d'un même territoire*

**A propos de SFR FTTH – <http://sfr-ftth.com>**

*SFR FTTH est une filiale du Groupe Altice France, spécialisée dans la conception, la construction et l'exploitation de réseaux et d'infrastructures de télécommunications pour les collectivités territoriales.*

*À ce titre, SFR FTTH va déployer, commercialiser et assurer la maintenance de plus de 5 millions de prises FTTH dans les prochaines années.*

*Elle intervient en Zone AMII (Appel à Manifestation d'Intention d'Investissement) et en zone AMEL (Appel à Manifestation d'Engagements Locaux) dans le cadre de déploiements en fonds propres et en zone RIP dans le cadre de Délégations de Service Public ou par le biais de Partenariats Public Privé aux projets d'aménagement numérique du territoire initiés par les collectivités territoriales.*

**Contacts presse**

**Tulle agglo** : Marie Cailleaud – [marie.cailleaud@tulleagglo.fr](mailto:marie.cailleaud@tulleagglo.fr) - 05 55 20 30 26 - 06 78 30 31 91

**Altice France SFR** : Patrick CAMEO – [patrick.cameo@sfr.com](mailto:patrick.cameo@sfr.com) – 06 15 88 24 45